Aujourd'hui en France
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 131359

Date : 23 mars 2020
Page de l'article : p.23-24
Journaliste : VINCENT VERIER

« Les entreprises pourront demander un prêt jusqu'à trois mois de chiffre d'affaires annuel »

Frédéric Oudéa, président de la Fédération bancaire française.

PROPOS RECUEILLIS PAR
VINCENT VÉRIER

LE SECTEUR BANCAIRE est appelé à la rescousse pour venir en aide aux dizaines de milliers d'entreprises qui ont dû fermer à cause de l'épidémie de coronavirus. En exclusivité, Frédéric Oudéa, président de la Fédération bancaire française (FBF) et directeur général de la Société générale, annonce qu'à partir de mercredi, grâce à la garantie de l'Etat de 300 milliards d'euros (Mds€), les entreprises en difficulté pourront souscrire un crédit d'un montant maximal de trois mois de chiffre d'affaires à un taux de 0,25 %.

FRÉDÉRIC **OUDÉA**

Quelle est votre stratégie pour aider les entreprises ?
Nous avons déjà commencé à décaler jusqu'à six mois les échéances de remboursement de prêts aux entreprises, sans frais additionnels ni pénalités. L'Etat a aussi pris des mesures pour les entreprises comme le report des paiements à l'Urssaf et aux impôts. Par ailleurs, il a annoncé la prise en charge, à travers le chômage partiel, des salariés qui n'auraient plus d'activité. L'objectif est de baisser au maximum les charges des entreprises pendant cette période critique.

Est-ce suffisant ?
Justement, dès cette semaine, grâce à un dispositif exceptionnel de garantie de l'Etat, nous allons proposer des prêts bancaires supplémentaires pour toutes les entreprises. Le président de la République a annoncé que cette garantie pourra atteindre 300 Mds€. C'est considérable ! C'est plus que la totalité des prêts accordés aujourd'hui aux PME. En clair : toutes les entreprises pourront demander à leur banque un prêt d'un montant pouvant atteindre trois mois de chiffre d'affaires annuel. Nous allons diffuser l'information et former nos réseaux dans les deux prochains jours, et il sera opérationnel dès mercredi.

Comment cela va-t-il fonctionner ?
Un chef d'entreprise en difficulté à cause de cette crise contacte son conseiller bancaire. En fonction de ses besoins, il demandera un crédit d'un mois, de deux mois ou de trois mois de chiffre d'affaires. Il n'aura rien à rembourser avant un an. Au bout de ces douze mois, il aura à décider : soit de rembourser immédiatement, soit progressivement en prolongeant son prêt jusqu'à cinq ans de plus.

Combien coûtera ce prêt ?
Les banques ne feront pas de marge sur ces crédits. En revanche, les entreprises devront payer cette garantie à l'Etat afin que tous puissent en bénéficier. Mais ce prix est très modeste. Pour les entreprises de moins de 50 M€ de chiffre d'affaires, ce sera de 0,25 % du montant du prêt. Au-delà, il passe à 0,5 %. Si le prêt est prolongé au-delà d'une année, le prix augmentera progressivement. Les montants seront précisés par décret mardi. C'est vraiment de l'argent pas cher. Cela doit rassurer les artisans, les commerçants, les restaurateurs.

Disposez-vous d'assez de salariés pour assurer ce service ?
Nous allons faire face à des dizaines de milliers de demandes. Il est possible que les lignes téléphoniques soient occupées au début. Mais le gros des agences et des centres d'affaires sont ouverts. Les dossiers seront instruits rapidement et la ligne de crédit sera mise en place très vite. Nos clients doivent garder leur calme. Ne nous précipitons pas comme pour les pâtes ou le riz. Nous serons là. Il y en aura pour tout le monde.

Les particuliers pourront-ils décaler le remboursement de leur crédit immobilier ?
Non. Toute la stratégie, c'est de concentrer les efforts sur les entreprises. En assurant leur trésorerie, elles pourront payer leurs salariés. Si ce n'est pas le cas, il y a le chômage

Tous droits réservés à l'éditeur

CASATHEMA 0425758500501

Aujourd'hui en France
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 131359

Date : 23 mars 2020
Page de l'article : p.23-24
Journaliste : VINCENT VERIER

partiel à des conditions très favorables.

> C'est vraiment de l'argent pas cher

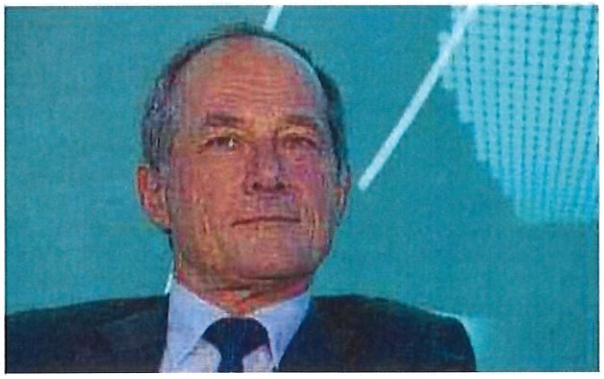

AFP/ERIC PIERMONT

Frédéric Oudéa est aussi directeur général de la Société générale.

Tous droits réservés à l'éditeur

CASATHEMA 0425758500501